

CR PERM Commission menus du jeudi 6 mars 2025
Rédigé par Isabelle et Lila

Résumé de la commission menus :

Étaient présents côté Mairie / Scolarest:

Eric Mikolajczak - Directeur de Scolarest
Camille Jean - Diététicienne de Scolarest
Sophie Gourevitch – Directrice Adjointe de l'Éducation et de l'Enfance
Valérie Lotieff – Contrôleur Gestion pour la ville de Rueil
Anne Barwicki – Contrôleur Qualité pour la ville de Rueil
Mme Martine Mayet - Adjointe au Maire
Mme Henda Hamza - Adjointe au Maire
Sylvie Vallet - Responsable de l'équipe technique de l'école Claude Monet

Étaient présents côté Fédération:

Isabelle Capgras - Représentante PERM
Lila Sebbouh – Bendjebbour - Représentante PERM
Hélène Lesourd - Représentante FCPE
Delphine Roquet - Représentante FCPE

Finalement, Monsieur le Maire n'a pas encore découvert la cuisine centrale de Rueil.

Une visite est prévue le mardi 18 mars pour les membres de la commission menu, à 9h15 (durée prévue, environ 1h30).

1. La cuisine centrale / Scolarest

Contrat depuis Août 2023, durée de 10 ans.

Ils livrent environ 6000 repas par jour, sur 23 écoles. 50 personnes travaillent dans la cuisine centrale (y compris les chauffeurs.)

Le personnel qui accompagne les élèves durant le temps de restauration est rattaché à la Ville et non pas au délégataire (Agents de services dans les écoles élémentaires, ATSEM dans les écoles maternelles, soit 200 agents Ville au service des enfants dans les offices).

2. Les Biodéchets

Collectes 1 à 2 fois par semaine par les Alchimistes, et ils font un bilan des biodéchets ramassés.

La qualité du tri faite par les enfants (sous la supervision des animateurs, agents...) est très satisfaisante.

De Septembre 2024 à Février 2025 : environ 57 tonnes de biodéchets collectés sur 756 110 repas servis, qui a permis de fabriquer 10 tonnes de compost, soit 5711m² de terre.

Cela représente 75g de biodéchets par convive et par repas (la norme est de 120g)..

La mairie fait remarquer que les épiluchures (tel que peaux d'orange ou de banane) sont comptabilisées

3. Augmentation des tarifs

La mairie nous annonce qu'il y aura une revalorisation salariale au 1er mars 2025, liée au contrat. Scolarest ajoute que les prix étaient relativement stables, mais que depuis peu, les prix alimentaires augmentent. Selon la Mairie cette situation pourrait encore évoluer, compte-tenu du contexte géopolitique.

Pour rappel, la mairie rappelle que le prix du repas unitaire comprend 6,48€ par repas relative à la masse salariale (personnels Mairie encadrant les repas, allant jusqu'à citer les agents travaillant à la Direction de l'éducation...), et que nous payons une partie en plus du repas, et que le reste est pris en charge par la mairie.

Elle rajoute que le taux au plus fort est de moins de 9 € et que ce tarif comprend 2h de surveillance ainsi que le repas, et que le prix horaire que ce soit baby-sitter ou garde périscolaire serait de beaucoup plus.

4. Bilan loi Egalim

Sur l'année civile 2024, il y a eu 20,05% de BIO, 30,18% de produit durable, (soit 50,23% d'Egalim).

Dans les produits durables, il y a les produits agricoles, AOP, pêche durable, label rouge, HVE...

Le contrat a donc bien été respecté.

Questions :

1/ Questionnaire auprès des enfants

Le questionnaire devait être déployé à partir de mai 2024 en collaboration avec les équipes enseignantes, puis a été décalé à la Toussaint, puis mis en stand by en décembre 2024

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Il n'y aura pas de sondage cette année, ni l'année prochaine, car Valérie Lotieff part en retraite. Ils n'auront donc pas le temps de s'en occuper et ce n'est pas leur priorité. Les parents d'élèves soulignent que le départ en retraite de l'agent était connu avant la commission de ce jour. Aussi, il aurait été opportun d'être transparent à ce sujet (alors-même que le sujet "sondage" a été évoqué à de nombreuses commissions. La dernière en date du 17 décembre 2024, et qu'il avait été simplement annoncé être en instance. Face à notre étonnement, il nous est répondu par la Directrice de l'éducation « ce sujet est-il réellement le plus important pour vous ? Il est à préciser qu'il ne sera pas traité dans les prochains mois, ou peut-être même qu'il ne sera pas traité du tout ».

Camus a envoyé un Question/Réponse à la mairie via des éco-délégués, auquel Madame Mayet a répondu. Elle invite les fédérations à relayer afin que les autres écoles en fassent de même.

Nous répondons que cela pourrait être étudié par les fédérations, et qu'il aurait été apprécié que la Mairie soit plus transparente sur sa position quant au sondage, dès les 1ères fois où il avait été évoqué. Nous aurions ainsi pu prendre les dispositions nécessaires en amont.

2/ Grandes et petites faim

L'utilisation des petites faim et grandes faim est différente dans chaque école, pourquoi ?

⇒ Réponses apportées lors de la commission :

Les assiettes petites faim ne sont pas proposées lorsque le plat est bien consommé, pour éviter les flux de circulation.

Certains enfants pensent à tort qu'en prenant une petite assiette, quand ils se re-servent, ils ont cumulé une plus grande assiette (que la grande faim)

Chaque établissement est libre de son fonctionnement, validé soit disant il y a quelques temps en commission menu. La mairie souhaite qu'on laisse les professionnelles, les RET (Responsable Equipe Technique) décider selon les habitudes des enfants. Elles savent ce qui marche ou pas dans leur école.

La mairie propose que l'on termine l'année scolaire comme ça, on laisse le personnel gérer. Et on en reparle à la commission de la rentrée de Septembre.

3/ Quantité

Lors d'une visite de cantine au Bons Raisins, le 7 février, il y avait un gros problème de grammage sur les féculents ce jour là. 80gr étaient servis au lieu du minima demandé de 153gr, sur une partie du point chaud, mais sur le 2eme point chaud, les proportions étaient bonnes. Nous avons demandé si le grammage imposé était de 153gr ou 170gr (170gr c'est la recommandation GEMRCN avec une tolérance de + ou - 10%)

⇒ Réponses apportées lors de la commission :

La mairie exige dorénavant une assiette témoin pesée par les agents à chaque service.

L'erreur du 7 février est dû au fait que l'agent était nouveau et qu'il n'y a pas de RET au Bons Raisins.

Concernant le grammage, ils nous ont certifié que ce n'était pas 153gr, et que c'était un minima, et que le grammage est disponible sur le bon de livraison pour les agents.

4/ Inscriptions Scolarest à la rentrée

Nous souhaitons que le système soit mis en place dès la mi juillet, plutôt que début août, quand la plupart des parents sont en vacances.

⇒ Réponses apportées lors de la commission :

C'est compliqué à mettre en place dès juillet, car ils attendent les listes par classe de l'Education Nationale, qu'ils n'obtiennent que tardivement (parfois mi-juillet).

Les parents d'élèves rappellent la difficulté l'été dernier, et sollicite une tolérance pour la 1ère semaine de la rentrée.

Scolarest et la mairie se disent favorable à étudier la possibilité d'une tolérance dite "de bonne foi" pour la première semaine de la rentrée.

Ils peuvent voir si la personne s'est bien connectée mais n'a finalement pas bien réservé. Et donc une réclamation peut être faite, mais si pas de connexion de la part de l'utilisateur, aucune tolérance ne sera acceptée.

A partir du 1er septembre, pour les inscriptions de la deuxième semaine J+7 donc, aucune tolérance ne sera acceptée.

5/ Incitation à goûter

Il y a déjà eu des cas d'enfants qui ont été forcé, quelle est votre position là dessus ?

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Ils n'en n'ont jamais entendu parlé, il faut le remonter si c'est le cas, car ce n'est pas tolérable pour la mairie, on ne doit pas forcer un enfant à manger.

6/ Mise en place d'un joker pour absence non justifiée par un certificat médical

Lors de la réunion avec les 3 associations, la mairie a écrit dans son CR : " Une réflexion commune sur l'élaboration de tarifs « au forfait » ou la mise en place d'une « joker absence » est proposée. Elle pourra faire l'objet d'une prochaine réunion."

Nous souhaitons donc la mise en place d'un joker (2 par an et par enfant)

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

La mairie doit l'étudier, mais cela est compliqué à gérer donc ce ne sera pas mis en place. Scolarest rajoute que ça implique un informaticien, de la gestion supplémentaire pour les factures et donc une augmentation des prix...

Le joker ne sera donc jamais mis en place.

7/ Pétition augmentation tarif

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Selon la mairie, le courrier de Monsieur le Maire répond en tout point aux sujets qui avaient été soulevés dans la pétition adressée à la Ville.

Par rapport à d'autres villes, le tarif bas est très bas, et la tarif haut est effectivement élevé, mais cela est pour aider les familles en précarité et c'est parfaitement assumé par Monsieur le Maire.

Scolarest et la mairie ajoutent qu'il y a environ 750 tarifs différents selon les QF des familles.

Nous nous sommes permis de demander, précisément au sujet de ce courrier, si « l'étude faite par un cabinet indépendant dans les villes de + de 15.000 habitants du département » pouvait nous être partagée.

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Il nous est demandé avec surprise les motivations de cette demande.

Les parents d'élèves répondent que cette étude doit être riche d'enseignements, et qu'ils souhaiteraient pouvoir en profiter, ou a minima d'une synthèse.

Nous allons donc demander à Monsieur le Maire, s'il peut nous fournir cette étude.

Analyse des menus

En général, il y a très peu d'entrées, possibilité d'en rajouter ? (Particulièrement au mois d'avril 2025)

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Ce n'est pas gênant et souvent les entrées sont jetées.

Nous avons donc insisté et rappelé que certes l'éducation alimentaire ne se fait pas à l'école, mais c'est bien de le proposer aux enfants et de leur montrer et faire goûter des légumes différents. Les parents ne souhaitent pas se défausser sur le personnel Ville, il s'agit ici d'un travail partenarial qu'il convient de mener entre les familles et la Ville.

Au détail :

vendredi 21 et lundi 24 avril : boulgour 2 fois d'affilé : ils vont remplacer par du blé pour l'un des jours

jeudi 3 avril : aucun légume : il vont rajouter des carottes avec les flageolets

vendredi 18 avril : aucun fruit ni légume sur la journée (avec le goûter) : ils vont mettre un fruit au goûter

lundi 5 et mardi 6 mai : pas de légume, on pourrait rajouter pour l'un des jours une entrée ? NON pas gênant, il y a 3 entrées la semaine suivante... ils vont rajouter un légume avec le riz

lundi 26 mai : tomate et ratatouille (double dose de tomate), et yaourt en dessert comme au goûter. La tomate est servie sous 2 formes différentes donc on laisse comme ça, et ils vont mettre une compote au goûter.

Concernant les nitrites et leur danger, est ce que vous les évitez au maximum ? y en a t'il dans certains menus ?

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Scolarest se dit être sensible aux produits achetés, il n'y a jamais de charcuterie, et pour le reste, Steffi Martinel la Responsable qualité, y prête attention lors des achats.

Demande de mise à jour des menus sur FOODI dès qu'il y a un changement et avec des intitulés identiques

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Ils se sont rendu compte d'un problème informatique pour plusieurs écoles, ils veillent à faire les changements.

La FCPE demande à ce qu'il y ait plus de dessert type gâteau, crème, mousse.

⇒ **Réponses apportées lors de la commission :**

Ils préconisent les fruits pour contrer l'obésité, et il y a un gâteau par quinzaine de prévu.

Concernant les fruits de saison, c'est contractuel, et par exemple, il doit y avoir 1 service de fraise minimum au mois de Mai, et 2 services de fraises au mois de juin.

Prochaine commission, pas de date définie (autour de Juin)